

La ville veut sortir de l'intercommunalité



Plaisir, mercredi. Véronique Coté-Millard (au premier plan), est partie au milieu du premier conseil de la CCOP. Elle espère maintenant la quitter définitivement (LP/L. Mt.)

Elle n'en démord pas. « Combative » et « déterminée », selon ses propres dires, Véronique Coté-Millard, le maire (UDI) des Clayes-sous-Bois, martèle son refus d'intégrer la nouvelle Communauté de communes de l'ouest parisien (CCOP) formée depuis le 1^{er} janvier avec Villepreux et Plaisir.

■ Elle vise Versailles Grand Parc ou Saint-Quentin

Mercredi soir, le premier magistrat a même quitté la salle au milieu du premier conseil, après en avoir demandé le report. « Nous n'avons été convoqués que cinq jours avant, explique Véronique Coté-Millard. Il était impossible de désigner nos neuf représentants. C'est une preuve de la manière dont Les Clayes sont consi-

dérés dans cette intercommunalité. »

Depuis septembre dernier, et les délibérations de Plaisir et Villepreux allant dans le sens de la construction de la CCOP, le maire des Clayes-sous-Bois dénonce une intercommunalité qui « se fera à deux contre un ». « Cette communauté à trois n'a aucun sens puisqu'un nouveau schéma nous imposera d'en intégrer une de 200 000 habi-

tants sans doute dès l'an prochain. » Joséphine Kollmannsberger, maire (UMP) de Plaisir et Stéphane Mirambeau, son homologue (UDI) de Villepreux ont réagi mercredi soir, assurant « qu'il est légitime de faire ce bout de chemin à trois avant de frapper à la porte d'une plus grande intercommunalité ». « Je ne comprends pas ce blocage », a ajouté Joséphine Kollmannsberger. Véronique Coté-Millard assure penser à « l'intérêt des Clétiens « craignant de « perdre la maîtrise de la fiscalité, éventuellement celle de nos recettes » et de se voir « imposer des décisions qu'on ne portera pas ».

Malgré la « main tendue » de Plaisir et Villepreux, Véronique Coté-Millard demande donc officiellement au préfet Erard Corbin de Man-

goux de « sortir de cette intercommunalité » pour en « intégrer une autre plus vaste. Versailles Grand Parc ou Saint-Quentin-en-Yvelines, peu importe, tant que l'on se retrouve dans une communauté pouvant monter de vrais projets pour des équipements ou les transports. Cette CCOP est une perte d'énergie, de temps et d'argent, elle est préjudiciable pour les habitants ».

LAURENT MANSART